

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 141 Subventions (40.000 euros) à trois associations au titre du soutien aux festivals musicaux.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Maison des Cultures du Monde, à l'association Fama et à l'association Ad Lib ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Maison des Cultures du Monde, 101 boulevard Raspail 75006 Paris, pour l'organisation de la 20e édition du Festival de l'Imaginaire en 2016. SIMPA 16351 - 2016_01883.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Fama, 6 rue de Jarente 75004 Paris, pour l'organisation de la 19e édition du festival Paris Banlieues Tango en 2016. SIMPA 16717 - 2016_02091.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'association Ad Lib, 171 routes de Marolles 78670 Villennes-sur-Seine, pour l'organisation de la 8e édition du festival Sons Neufs dans l'Impro en 2016. SIMPA 54143 - 2016_08253.

Article 4 : La dépense correspondante, d'un montant de 40.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO